



## COMMUNIQUÉ

Sous embargo jusqu'à 15 h, le jeudi 30 avril 2020

### **La Communauté maritime se prépare en vue du déconfinement du territoire annoncé hier par le gouvernement du Québec**

Îles-de-la-Madeleine, le 30 avril 2020 – À la suite de l'annonce gouvernementale concernant la réouverture des régions, le maire Jonathan Lapierre et la présidente-directrice générale du CISSS des Îles Jasmine Martineau développent un plan de match pour faciliter la transition vers un déconfinement du territoire. Les instances de donnent trois semaines pour finaliser le plan.

La Communauté maritime des Îles, le CISSS et leurs partenaires ont identifié trois champs d'action où des mesures devront être apportées afin de gérer les risques de propagation dans un contexte de relance des activités.

#### Le premier champ d'action : les pêches

Des mesures particulières ont déjà été prises pour s'assurer que les pêcheurs et les travailleurs de l'extérieur soient sensibilisés sur les mesures à prendre afin de réduire les risques de propagation. À ce titre, une équipe volante, composée de membres du personnel de la Municipalité, de la Santé publique et de la Sûreté du Québec a été mise sur pied afin de faire de la sensibilisation sur les quais de l'archipel.

#### Le deuxième champ d'action : la reprise graduelle des activités dans les commerces et les industries

La Communauté maritime et ses partenaires, en collaboration avec la Santé publique, travaillent à l'élaboration d'initiatives visant à accompagner les propriétaires de commerces lors de la relance de leurs activités en leur offrant des formations adaptées à leur réalité et visant à aider à configurer leurs espaces de travail.

#### Le troisième champ d'action : un programme d'accueil pour les visiteurs sur le territoire

En raison de l'ouverture graduelle de la région à partir du 18 mai, des mesures de sensibilisation sont en cours d'évaluation afin d'informer les personnes qui arriveront sur le territoire des précautions à maintenir et des règles à observer sur l'ensemble du territoire.

- Un document présentant les consignes de sécurité provinciales ainsi qu'un code de vie spécifique aux Îles. Ce document sera remis à toute personne arrivant aux Îles par l'aéroport ou par le traversier.
- Une « brigade d'accueil » sera également chargée de rappeler les consignes de sécurité aux visiteurs et le code vie sur l'archipel au temps de la COVID.

« Il est important d'être prêts à accueillir les visiteurs tout en protégeant les gens d'ici », déclare le maire Lapierre. « Pour l'instant, on ne parle pas ici de saison touristique, c'est trop tôt. Il n'est pas question de cela. Mais, il faut être conscient que des gens viendront nous voir, ce seront peut-être nos enfants, nos petits-enfants, nos cousins ou encore des gens qui habitent aux Îles plusieurs mois par année. Le mot d'ordre est que nous allons de l'avant de façon graduelle afin de maintenir le contrôle de la situation. Et je rappelle à tous que les consignes continuent de s'appliquer à tout le monde sans exception », d'ajouter le maire Lapierre.

Depuis le début de cette pandémie et la période de confinement, nous avons réussi ensemble par notre mobilisation à freiner la propagation du virus. Nous entrons dans une deuxième phase aussi cruciale que la première. Le respect des consignes et l'engagement de tout un chacun seront essentiels à son bon déroulement.

Enfin, les trois prochaines semaines nous permettront de prendre acte de ce que se passe dans les premières régions où les contrôles d'accès ont été levés et de nous ajuster en conséquence. Ainsi le maire s'engage envers la population à faire une mise à jour de la situation sur une base hebdomadaire et que la Communauté maritime n'hésitera pas à demander au gouvernement un retour en arrière si la situation l'exige.

– 30 –

Pour information : Nathalie Cyr, coordonnatrice des communications  
[ncyr@muniles.ca](mailto:ncyr@muniles.ca)  
418 986-3100, poste 261